RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00082

Numéro SIREN : 339 418 535

Nom ou dénomination : VISAS 4 COMMISSARIAT

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2018 sous le numéro de dépôt 834

1)

BILAN - ACTIF

DEPOT N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

_		re obligatoire (article 53 A ode général des impôts)				D	Ų.	- 6 FEV 2010	
De	ésign	nation de l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT				_ Duré	e de	l'exercice exprimée en no	mbre de mois* [12
Ac	iress	se de l'entreprise <u>56 boulevard Gustave Flaubert 63000</u>	CLERMON	T FERRAN	D			Durée de l'exerc	ice précédent* [12
Νι	ımér	ro SIRET* 3 3 9 4 1 8 5 3 5 0 0 0 0	1 1	<u>-</u> -					Néant "
									Exercice N clos I 30/09/201
					Brut I			Amortissements, provisions	Net 3
		Capital souscrit non appelé	(I)	AA					
	ES	Frais d'établissement *		AB			AC	2 - 35.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2	
	POREL	Frais de développement *		cx			CQ		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Concessions, brevets et droits similaires		AF	10 5		AG	8 527	2.05
	SNOIT	Fonds commercial (1)		АН	392 5		ΑI	6 327	2 054
	BILISA'	Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK	COPIE CERTIFIÉE	CONFORUE
	IMMO	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL			AM.	COPIE GERMINE	
	83			AN AN	<u> </u>		40	Mal	
SE*	CORPORELLES	Constructions		AP					<i>H</i>
OBIL				AR -			AQ		\mathcal{H}
ACTIF IMMOBILISE*	SNOIL	outillage industriels Autres immobilisations corporelles					AS		10/
CIIF	IMMOBILISATIONS	Immobilisations en cours		AT	44 5		AU	44 530	
⋖	[OMWI	Avances et acomptes		AV —			W		
	(2)	1 n		AX			¥Υ		
	ERES (la méthode de mise en équivalence		cs			CT		
	NANC	Autres participations		CU	1	37	CV		13
	ONS FI	Créances rattachées à des participations	¹	BB			3C	*	
	LISATI	Autres titres immobilisés	1	BD]	BE		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts]	BF		I	3G		
		Autres immobilisations financières*		ВН]	BI		
	T	TOTAL (II)	1	вј	447 7	52 I	зк	53 058	394 693
		Matières premières, approvisionnements]	BL		B	M		
	*8	En cours de production de biens]]	BN	_	E	30		
	STOCKS *	En cours de production de services]ı	ВР		E	3Q		
-	S	Produits intermédiaires et finis	1	BR		I	38		
		Marchandises]	вт		E	U		
ACTIF CIRCULAINT		Avances et acomptes versés sur commandes	I	3V		В	w		-
	CES	Clients et comptes rattachés (3)*	I	зх	163 3	35 E	ΙΥ	24 260	139 075
1	CRÉANCES	Autres créances (3)		3Z	14 3	39 (A		14 339
ł	5	Capital souscrit et appelé, non versé		СВ			c		14 33
	3RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :					Œ		
	DIVERS	Disponibilités		CF	233 4		G.		222 454
		Charges constatées d'avance (3)*		СН	16 4		I		233 476
	E .	TOTAL		CJ	427 6	 1.	K	24.262	16 487
ptes	ırısatıı			w	42/ 0	30		24 260	403 378
Comptes	reguls	Primes de remboursement des obligations		M					
+	ge			CN CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à				-		4 4	
env	ois:	(1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un a immobilisations financière		CP CP	875 3	90		1A 77 318	798 072
lau	se de	réserve			<u> </u>			(3) Part à plus d'un an CR	·····
<u> </u>	oprié	été :* minionisations :	·	Stocks:				Créances :	



Formulaire obligatoire (article 53 A

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	96 420 21 769 9 642 306 644
Primes d'émission, de fusion, d'apport, Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD	9 642 306 644
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD	9 642
Réserve légale (3)	306 644
	306 644
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ DF DG 3	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ) DG	
	133 657
Report à nouveau DH	133 657
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	
Subventions d'investissement DJ	
Provisions réglementées * DK	
TOTAL (I) DL 5	568 133
Produit des émissions de titres participatifs DM	
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DM TOTAL (II)	
TOTAL (II) DO	
Provisions pour risques Provisions pour charges DP DO DO DO TOTAL (III) DR	
TOTAL (III) DR	
Emprunts obligataires convertibles DS	
Autres emprunts obligataires DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés DX	60 343
Dettes fiscales et sociales DY	116 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes EA	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	52 850
TOTAL (IV) EC	229 938
Ecarts de conversion passif* (V) ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE	798 072
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital 1B	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	
20 Dont Ecart de réévaluation libre 1D Réserve de réévaluation (1976) 1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	229 938
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	atoire (article 53 A frail des impôts)	. <u></u>					
Désignatio	on de l'entreprise : SARL VISAS 4 COMMISSAR	IAT					Néant*
					Exercice N		
			France	liv	Exportations et raisons intracommunautaires		Total
v	entes de marchandises*	FA		FB		FC	
Pr	roduction vendue { biens *	FD		FE		FF	
	services *	FG	1 006 255	FH		FI	1 006 25
PRODUITS D'EXPLOITATION St.	hiffres d'affaires nets *	FJ	1 006 255	FK		FL	1 006 25
Pr	roduction stockée*					FM	
Pr	roduction immobilisée*					FN	
ITS Su	ubventions d'exploitation					FO	
DO R	eprises sur amortissements et provisions, transferts de cl	harges* (9))			FP	15 192
A A	utres produits (1) (11)					FQ	977
			Total des p	rodu	its d'exploitation (2) (I)	FR	1 022 425
Ac	chats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1. 022 42.
Va	ariation de stock (marchandises)*					FT	
Ac	chats de matières premières et autres approvisionnemen	ts (v comp	ris droits de douane)*			FU	
	ariation de stock (matières premières et approvisionnem					FV	·
	utres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW -	404 505
TAT	npôts, taxes et versements assimilés*	····		-		╢╌	404 795
Old Sa	alaires et traitements*					FX	3 044
Harmonia (10)					FY	297 092	
GES 1		sements*				FZ _	100 972
HAR	Sur immobilisations — dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA _	1 272
ט נַ	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB C		
}	Sur immobilisations Sur actif circulant: dotations aux provisions* Sur actif circulant: dotations aux provisions* Pour risques et charges: dotations aux provisions						17 380
<u> </u>	Autres charges (12)						<u> </u>
Total des charges d'exploitation (4) (I						GE	521
1 - PÉSII	JLTAT D'EXPLOITATION (I - II)		Total des ci	iarge	es d'exploitation (4) (11)	GF	825 079
						GG _	197 345
ğ <u> </u>	énéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	rte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
SRS E	oduits financiers de participations (5)					G1	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) Autres intérêts et produits assimilés (5) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GK _	
						GL_	
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change					GM_		
					GN		
Pro	oduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placem	ent				GO	
SS			Total	des	produits financiers (V)	GP_	·
	tations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
NY Inte	érêts et charges assimilées (6)					GR_	64
E Dif	fférences négatives de change					GS_	
CHARGES FINANCIERESS Lipid Did Lipid	arges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placer	ment				GT	
			Total e	des c	harges financières (VI)	GU	64
	LTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(64
3 - RÉSUI	LTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV	+ V - VI)				GW	197 281

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

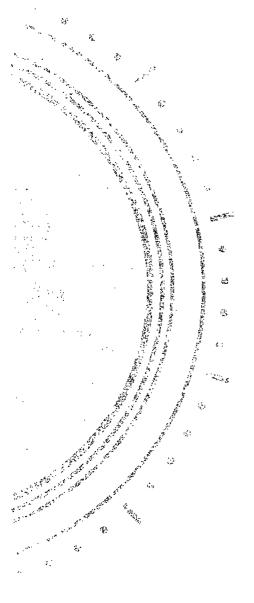
1	Désign	ation	de l'entreprise SARL VISAS 4 COMMISSARIAT			· · ·	Néant	*
	-							
		Pro	hite areasticanal and the first transfer of				Exercice N	l
o.L.	EXCEPTIONNELS		duits exceptionnels sur opérations de gestion			НА	5	048
ויקטע	OL L		rises sur provisions et transferts de charges	·		нв		
=	EXCE	- Acop				HC		
	ES	Cha	rges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	eptionnels (7) (V		HD	5	048
5	NELI		ges exceptionnelles sur opérations en capital *		\neg	HE		
1	EXCEPTIONNELLES		tions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HF		
	EXC		Total des charges excep	tionnelles (7) (VII)		HG		
4	- RÉ	SUL	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	Addinicates (7) (VII	<u> </u>	HH		
P	articip	ation	des salariés aux résultats de l'entreprise	<u>(r.</u>		''' HJ		048
Ŀ	mpôts :	sur les	bénéfices *			K		966
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V +		———————————————————————————————————————	 	1 027	705 473
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI +			м		815
5	- BÉ	ÉNÉF	CE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	<u> </u>	ı	IN -	133	
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme		ı	10		 -
	(2) [Oont (produits de locations immobilières		I	IY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			G		
	(3) E	Oont (– Crédit-bail mobilier *		I	IP		
	45		Crédit-bail immobilier		P	ıQ		
	(4)		charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1	н		
	(5)		produits concernant les entreprises liées		_] 1	J		
	(6) (6bis)		intérêts concernant les entreprises liées		_ 1	к		
	(0018)		dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		B	x		
	(6ter) _		amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		R	c		
	(9)	-	amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		R	D		
	(10)		transferts de charges		A	1	6	191
KEN VOIS	(11)		cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A	2		_
·	(12)		redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A	3	-	
ŀ	(13) I	Dont p	rimes et cotisations	10	_ ^	4		
Ì	(7)	Détail	mentaires personnelles : facultatives des produits et charges exceptionnels en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	A9	Ex	ercice N	·	
ŀ			ursement Cotisation Prof	Charges exceptionne	elles	Pr	oduits exception	
Ī						-	5 0	48
Ì						-	·	
				<u> </u>		-		
	(8) D	étail d	es produits et charges sur exercices antérieurs :			rcice N		
				Charges antérieur	res	1 3	Produits antérieu	rs
						+	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
						†		
			·					
						+		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nation - 2 2022

COMPTES ANNUELS



Annexe



COMPTES ANNUELS



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 798 072 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 133 658 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables $\ensuremath{\text{n}^\circ}\xspace$ 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC $\ensuremath{\text{n}^\circ}\xspace$ 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets:

Logiels: 12 mois

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans * Matériel informatique: 3 ans

* Mobilier: 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Tel: 04 73 42 48 00

COMPTES ANNUELS



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %

Taux de croissance des salaires : 1,75 %
Age de départ à la retraite : 62 ans

- Taux de rotation du personnel : 2,5 %

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 529 EUROS a été porté au crédit du compte 6482 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation Un montant de 568 EUROS correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 6482 - Crédits d'impôts.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.





COMPTES ANNUELS



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 portant sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux, la société a réalisé une identification et une analyse de la valeur des actifs concernés.

La clientèle présente à l'actif de la société VISAS 4 a une durée non limitée. Dans ce cadre, nous avons retenu comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations la valeur d'usage.

Compte tenu du test de dépréciation réalisé, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation.

Tableau des immobilisations

- Fonds commercial	392 502		392 502
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 334	2 248	10 582
Immobilisations incorporelles	400 836	2 248	403 084
- Installations générales, agencements et			
- Installations techniques, matériel et outillage			
- Installations générales, agencements			
aménagements divers	26 899		26 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632		17 632
Immobilisations corporelles	44 531		44 531
- Participations évaluées par mise en			
- Autres participations	137		137
Immobilisations financières	137		137

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés 392 501

Éléments réévalués Éléments reçus en apport





COMPTES ANNUELS



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	7 255 7 255	1 273 1 273	8 528
 Installations générales, agencements et Installations techniques, matériel et outillage Installations générales, agencements 			
aménagements divers	26 899		26 899
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 632		17 632
Immobilisations corporelles	44 531		44 531

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 194 162 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances d	ie l'actif	immobilisé	:
0.00000	10 1 40411	mmobilise	•

Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	163 336	163 336
Autres	14 339	14 339
Charges constatées d'avance	16 487	16 487

Produits à recevoir

CLIENTS FACT. A ETABLIR	4 200
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 002







Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 420,00 EUROS décomposé en 3 214 titres d'une valeur nominale de 30,00 EUROS.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 229 939 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes Produits constatés d'avance	60 344 116 745 52 850	60 344 116 745 52 850	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 680		

Dettes garanties par des sûretés réelles

		Dettes garanties	Montant Valeurs des des biens donnés suretés en garantie
ASSESSMENT AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE			



COMPTES ANNUELS



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	26 289
CONGES A PAYER	8 731
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	2 967
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	10 000
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	3 688
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	15 392
ETAT CH.SOC./CONGES A PAY	115
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 533
	2 353

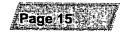
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Charges Financières Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	16 487	
		l ı

Produits constatés d'avance

PROD.CONSTATES D AVANCE



COMPTES ANNUELS

\$2944531282877777777777777777
THE STREET STREET

是"这是你们的一个"。 第二章

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions

14 578

Dont concernant:

Engagements reçus

	Monfant en EUROS
Dont concernant :	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 578 EUROS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

G

VISAS 4 COMMISSARIAT Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT 63000 CLERMONT FERRAND 339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JANVIER 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité N est stable par rapport à N-1 avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 006K€ en N contre 982K€ en N-1

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que l'exercice écoulé sera dans la même lignée que l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 006 255 euros contre 982 024 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 169 euros contre 35 119 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 404 795 euros contre 390 826 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 044 euros contre 3 753 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 297 092 euros contre 297 387 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 100 972 euros contre 89 459 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 652 euros contre 10 741 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 521 euros contre 42 891 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 825 079 euros contre 835 059 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 197 345 euros contre 182 084 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -64 euros (-802 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 197 281 euros contre 181 282 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 5 048 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,

- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 2 966 euros contre 916 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 65 705 euros contre 57 308 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 se solde par un bénéfice de 133 657,00 euros contre un bénéfice de 124 161,00 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 798 072 euros contre 883 075 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 133 657,40 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 de la manière suivante :

-Distribution d'un dividende de 40 euros par part,
- Le solde au poste « autres réserves » pour

128 560,00 euros 5 097,40 euros

Chaque part recevra un dividende de 40 euros ouvrant droit pour les associés personnes physiques ayant opté pour le barème de l'IR à la réfaction de 40%.

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

30.09.2014	130 006,30	n'ouvrant pas droit à abattement : 129 601,80
		ouvrant droit à abattement : 404,50
30.09.2015	102 848,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528
		ouvrant droit à abattement : 320
30.09.2016	122 132,00	n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750
		ouvrant droit à abattement : 380

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 119 euros .

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant

VISAS 4 COMMISSARIAT Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros

Siège social : 56 Boulevard Gustave FLAUBERT 63000 CLERMONT FERRAND 339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JANVIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 657,40 euros de la manière suivante :

-Distribution d'un dividende de 40 euros par part,

128 560,00 euros 5 097,40 euros

- Le solde au poste « autres réserves » pour

La mise en paiement aura lieu dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	ABATTEMENT
30.09.2014	130 006,30	n'ouvrant pas droit à abattement : 129 601,80 ouvrant droit à abattement : 404,50 n'ouvrant pas droit à abattement : 102 528 ouvrant droit à abattement : 320 n'ouvrant pas droit à abattement : 121 750 ouvrant droit à abattement : 380
30.09.2015	102 848,00	
30.09.2016	122 132,00	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 JANVIER 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Société d'Avocats S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 € 56, Boulevard Gustave Flaubert 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06 R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027

Certifié conforme La Gérance

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Gérant